

CALENDRIER DES FORMATIONS

MARS / AVRIL / MAI / JUIN 2013

La CAPEB Charente propose une variété de stages destinés aux chefs d'entreprise, à leurs conjointes (collaborateur) et à leurs salariés **relevant du secteur du Bâtiment**.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous nous tenons à votre entière disposition pour mettre en place toute formation répondant à vos besoins.

La CAPEB Charente vous assiste également dans vos démarches pour la prise en charge des frais de formations (recevabilité, remplissage du dossier ...) **quelque soit le type de stage et l'organisme de formation.**

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, nous vous invitons donc à prendre contact avec le service Formation de la CAPEB Charente, AVANT LA MISE EN PLACE DE VOTRE STAGE, pour vérifier son éligibilité et bénéficier du montage de votre dossier de prise en charge.

Vos contacts Formation à la CAPEB Charente :

Laure GARBUIO et Pierre FERLAND

au 05.45.95.00.91

Lieu de formation :
CAPEB Charente – 24 rue Guy Ragnaud – 16000 ANGOULEME
dans le cas contraire, le lieu vous est indiqué

FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIES BATIMENT – FEE BAT

Le marché de la performance énergétique ne relève pas de quelques métiers, il concerne toutes les professions du bâtiment. Pour en être un acteur incontournable et rester indépendant, il devient indispensable de se perfectionner techniquement et développer sa propre culture pour bien conseiller son client pour un habitat économique en énergie.

De même le chef d'entreprise n'est pas le seul acteur, les salariés peuvent être concernés.

Attention : Au 1^{er} janvier 2013 ce financement reste toujours attractif (coût pédagogique financé à 100 %). Profitez dès maintenant de ce niveau de remboursement avant qu'il ne disparaisse.

Dates des prochaines formations FEE-BAT :

<u>Module 1</u>	Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.	2 jours	22 et 23 mai ou 27 et 28 mai
<u>Module 2</u>	Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments	2 jours	10 et 11 juin ou 20 et 21 juin
<u>Module 3</u>	Bâtiments anciens	3 jours	3, 4 et 5 avril
<u>Module 3.B</u>	Mise en œuvre des solutions, de traitement d'air, économes en énergie	2 jours à Poitiers (86)	23 et 24 mai
<u>Module 3.C</u>	Mise en œuvre des solutions à eau chaude, économes en énergie	2 jours	26 et 27 juin
<u>Module 3.D</u>	Mise en œuvre des solutions d'électricité spécifique performance	2 jours à Parthenay (79)	15 et 16 mai
<u>Module 4.1</u>	Exploiter les résultats de l'évaluation thermique	2 jours	16 et 17 mai
<u>Module 4.2</u>	S'organiser pour commercialiser et réaliser des travaux d'amélioration énergétique		
<u>Module 5.1</u>	Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation : RT 2012	2 jours	15 et 16 avril
<u>Module 5.2</u>	Mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation – RT 2012 et perméabilité à l'air	2 jours à Saintes (17)	28 et 29 Mars

FORMATIONS « GESTION – SECURITE »

Montage d'échafaudage fixe et roulant	3 jours à l'AFPA – Mornac (16)	9, 10 et 11 avril
Développer vos qualités commerciales pour mieux vendre vos chantiers dans le secteur du BTP	1 jour	19 avril
Perfectionnement logiciel EASY ENERGIE	1 jour	26 avril
Valoriser ses qualifications professionnelles auprès de ses clients	2 jours	6 et 7 mai
Construire son mémoire technique en Marchés Publics	1 jour à Saintes (17)	27 mai
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité)	2 jours minimum	Selon calendrier du centre de formation
Permis Poids Lourds - Super Lourds - Remorques	A définir selon profil	Selon calendrier du centre de formation

FORMATIONS « ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE »

Accessibilité et adaptabilité au logement (HANDIBAT)	2 jours	4 et 5 juin (CAPEB 16) 2 et 3 avril (Parthenay 79) 29 et 30 avril (Poitiers 86) 6 et 7 mai (La Rochelle 17) 28 et 29 octobre (CAPEB 16)
--	---------	---

FORMATIONS « TECHNIQUE »

Technique Professionnel Gaz	2 jours	4 et 5 avril
Entretien et maintenance de Pompe à chaleur	2 jours	13 et 14 mai
Les règles d'installation dans la réalisation des ouvrages de fumisterie (NF DTU 24.1)	2 jours	16 et 17 mai
Photovoltaïque Bâti (Quali PV Bât)	2 jours à Parthenay (79)	2 et 3 avril
Béton décoratif matricé	3 jours à l'AFPA (17)	9, 10 et 11 avril
Toitures végétalisées et murs végétaux	2 jours	23 et 24 avril
Photovoltaïque Elec (Quali PV Elec)	3 jours à Saintes (17)	23, 24 et 25 avril
Béton ciré	2 jours à l'AFPA (17)	4 et 5 juin
QUALIBOIS Air	3 jours à Poitiers (86)	4, 5 et 6 juin
La nouvelle fiche VISA QUALITE	1 jour	11 juin
Micro cogénération gaz	2 jours	17 et 18 juin
QUALIBOIS Eau	3 jours à Saintes (17) 3 jours à Angoulême	2, 3 et 4 juillet 18, 19 et 20 juin

Donnez un nouvel élan à votre entreprise...

Offrez-vous de nouvelles compétences...

Formez-vous !

Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vous former !

Les Fonds d'Assurances Formation (**FAFCEA** et **CONSTRUCTYS**) auxquels vous cotisez pour vous, votre conjointe et les salariés de votre entreprise participent financièrement au coût de la formation et des salaires.

La CAPEB Charente vous renseigne sur le montant de l'aide financière auquel vous pouvez prétendre et vous assiste pour le montage de votre dossier.

Pour plus d'informations, contactez notre service Formation.

Critères d'accès aux aides financières pour 2013

FAFCEA Chef d'entreprise inscrit au répertoire des métiers, conjoint collaborateur ou associé (sous réserve d'acceptation de votre dossier)		
Stages	Durée Maximale (par stagiaire et par an)	Prise en charge Maximale / heure
Formations Techniques	100 h	30 €
Permis, C, CCPT, EC, EB, FIMO, FCO	Prise en charge d'un permis par entreprise et par an dans la limite de 800€	
Stages professionnels sur la Qualité	84 h	25 €
Stages management spécifique – VAE	35 h	30 €
Formations diplômantes et qualifiantes	30 € (plafonnée à 4.000€)	
Formations diplômantes et qualifiantes en matière de reprise, transmission d'entreprise et gestion métier	500 h	30 €
Stages transversaux : Gestion, Management (non spécifiques métiers), Bureautique, Langues étrangères, Logiciels de gestion d'entreprise, Internet. <i>Toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers</i>	21 h	15 €

**Attention : les demandes de participation financière doivent parvenir au FAFCEA
au plus tard 2 semaines avant le début du stage**

CONSTRUCTYS Salarié (sous réserve d'acceptation de votre dossier)			
Stages	Durée mini-maxi	Prise en charge formation / heure	Prise en charge salaire / heure
Formations techniques BTP	7 h à 300 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € x 1.2* <i>*charges patronales</i>
Formations hors techniques BTP	7 h à 300 h	10.50 €	Salaire réel mais plafonné à 9 €
Formations qualifiantes	300 h à 1200 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2* <i>*charges patronales</i>
Cas particulier : GEAB	300 h à 1200 h	30 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2* <i>*charges patronales</i>
Les actions inscrites dans un plan collectif de formation bénéficient d'une majoration de 3 euros du plafond des coûts pédagogiques et de 1 euro du plafond des salaires bruts.			

**Attention : les demandes de participation financière doivent parvenir à CONSTRUCTYS
au plus tard 4 semaines avant le début du stage**

DEMANDEZ-NOUS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE